

Ville de LABENNE

Projet Educatif Territorial/ Plan Mercredi

2025-2028

Version 5



Correspondance

Elu en Charge du Projet : **COLOMES Olivier**

Fonction : **Adjoint à l'éducation et aux affaires scolaires**

Contact : 06.17.99.22.24

Coordination du Projet : **Bastide Sylvain**

Fonction : **Responsable service jeunesse**

Contact : **06.08.21.78.68 – 05.59.45.68.66 / espacejeunes@ville-labenne.fr**

Sommaire

Note d'intention et principes constructifs

1- Situation et contexte local

- Éléments de diagnostic
- Evaluation du projet 2021-2024
- Capitalisation et enjeux issus de l'évaluation

2- Périmètre et axes opérationnels du Pedt

- Organisation des temps de l'enfant
- Plan Mercredi
- Axes et Objectifs

3- Gouvernance et suivi du PEdT

- Pilotage et gouvernance
- Suivi et évaluation

ANNEXES

Note d'intention et principe constructif

La Ville de Labenne au travers de son Projet Educatif de Territoire entend se donner les moyens de relever un triple défi :

- La réussite éducative et l'accueil de tous par un ciblage efficient des ressources institutionnelles, associatives, parentales.
- La coéducation, par l'articulation des espace-temps de vie des enfants et des jeunes sur leur territoire.
- La synergie des acteurs éducatifs pour la construction, le développement et l'évaluation des actions menées dans le domaine de l'éducation.

La commune de Labenne dispose des compétences nécessaires au pilotage d'un PEdT en qualité de maitre d'ouvrage et d'en assurer la maitrise d'œuvre.

Le projet se nourrit des qualités intrinsèques du territoire, des partenariats institutionnels comme informels dans l'optique d'accompagner les familles, les enfants et les jeunes dans la construction de parcours éducatifs capacitant et autonomisant.

Notre ambition est marquée par la transversalité, associant simultanément les espace-temps de vie des enfants à l'environnement, la citoyenneté, l'engagement et la participation de tous.

Ce projet est la somme des travaux réalisés par les services éducatifs de la ville Labenne avec le concours de la communauté éducative.

Notre PEdT est un dispositif ouvert, il intègre une logique de temporalité permettant une adaptation depuis les objectifs présents et attendus vers ceux non identifiés à ce jour.

1- Situation et Contexte local

A- Territoire et Population

Le Territoire

La Commune de Labenne est située au sein de l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre au Sud du département des Landes. Commune littorale, elle est située à l'extrême sud du territoire de la CdC MACS à laquelle elle est rattachée. Elle est traversée par la RD 810 (ex RN 10) et l'A63 et dispose d'une liaison SNCF (correspondance TGV) sur la ligne Paris Bordeaux Irun.

Labenne est constituée par deux pôles urbanisés distincts de 3,5 kilomètres environ : Labenne Bourg et Labenne Océan.

Les villes avoisinantes sont Bénesse Maremne à l'Est, Capbreton au Nord et Ondres au Sud.

La proximité du BAB (Bayonne Anglet Biarritz) à environ 15 kilomètres au Sud, et ses zones d'activités et d'emploi, entraîne une pression démographique ainsi qu'une migration quotidienne importante. L'Espagne à 30 minutes par l'A63 est un atout supplémentaire pour l'attractivité de la ville.

Au nord, la zone d'activités ATLANTISUD de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) en plein développement sur l'axe national Nord Sud (A63/TGV) à Saint-Geours de Maremne (15 km) va devenir un pôle économique d'intérêt national.

Certains Labennais sont aussi attirés d'un point de vue économique par les villes de Dax (30 kilomètres environ) et Saint Vincent de Tyrosse (15 kilomètres) au Nord de Labenne.

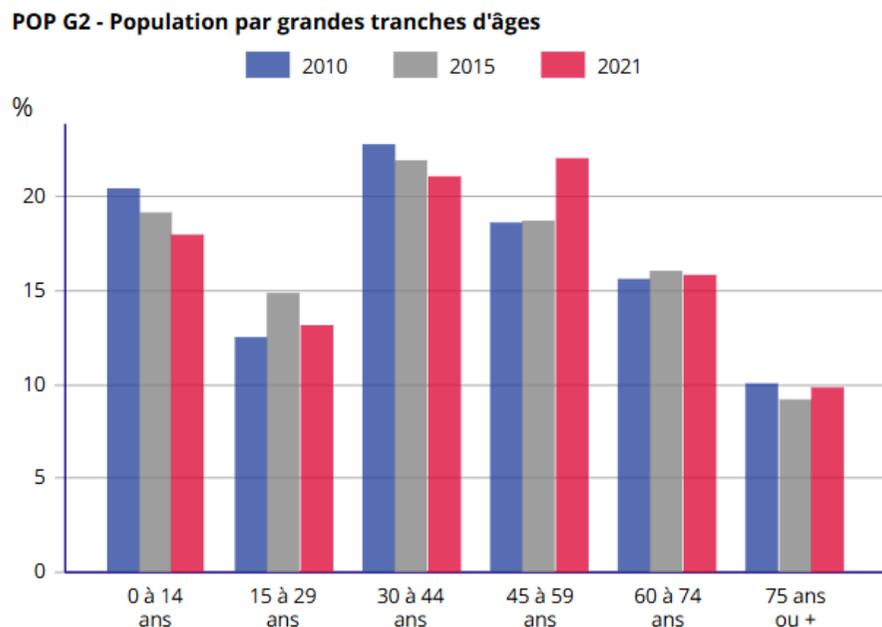
La fréquentation du port de Capbreton à 7 kilomètres au Nord est également importante.

La population

Labenne est la treizième ville des Landes en nombre d'habitants 7007 en 2021 (sur 331 communes).

La progression démographique récente de la commune est liée à une forte attractivité du territoire Aquitain, plus particulièrement de la bande littorale du Département des Landes et notamment de sa côte sud.

En réponse à cette demande, la commune de Labenne développe une politique d'urbanisme dynamique et maîtrisée par l'encadrement des projets privés, la création de lotissements communaux d'accession à la propriété et une politique de logements sociaux volontariste.



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Equipements et services à la population

Le développement démographique de la dernière décennie a conduit la commune à construire des structures, une école, un accueil de Loisirs, des équipements sportifs et renforcer la qualité de l'offre d'accueil proposée aux familles.

Les prochaines années verront le développement des infrastructures sportives autour du pôle d'attraction du collège (plaine sport). Il est prévu une salle omnisport, des terrains de tennis, une extension du skate parc ainsi que des espaces de convergence sociale.

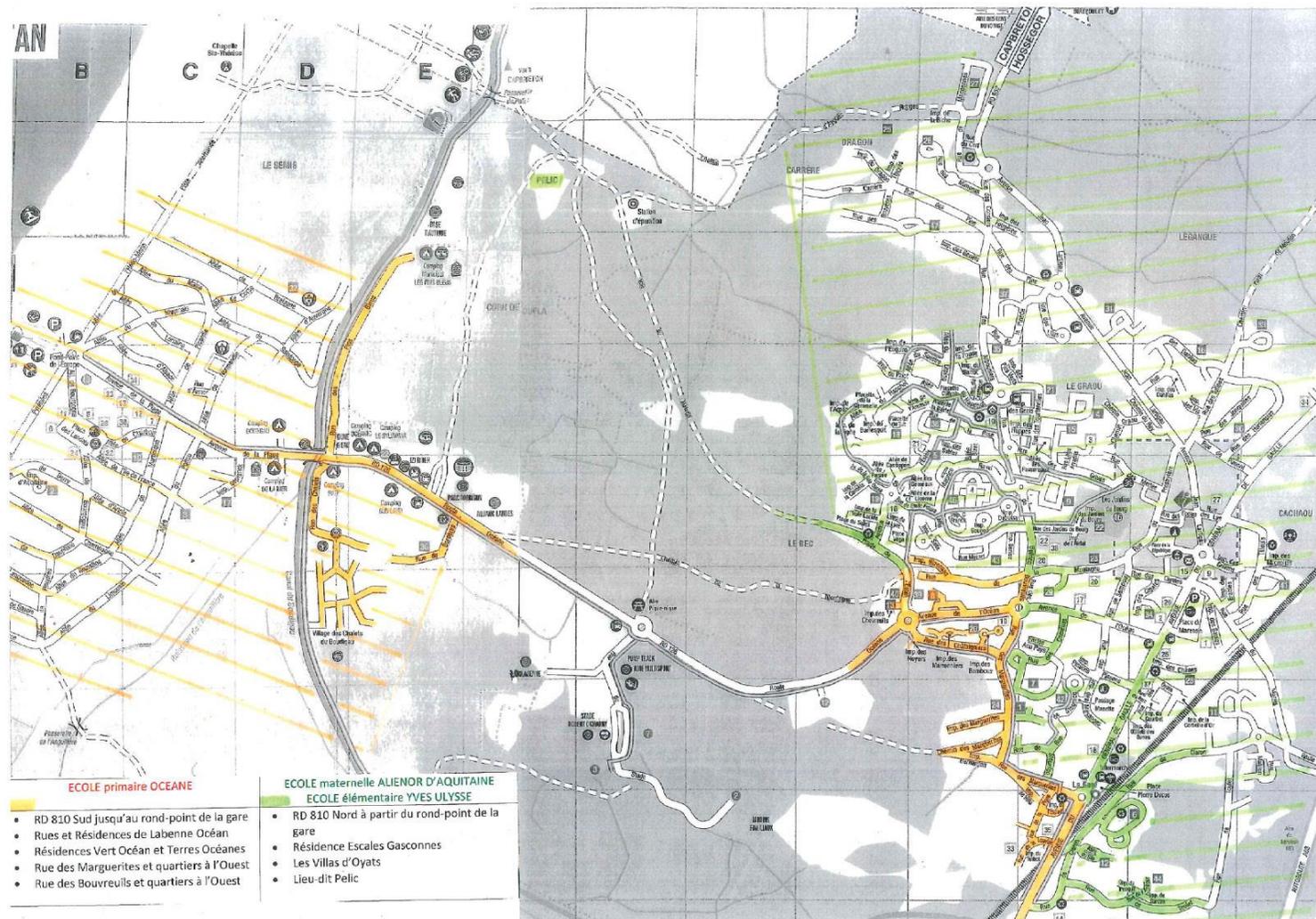
Une nouvelle structure d'accueil des jeunes est en projet dans cette zone (2026).

Le Pôle d'arts et de création contemporaine porté par la CdC Macs accueille le public depuis Juin 2024.

Depuis la rentrée de septembre 2020, un tassement des entrées en maternelle a conduit à la fermeture d'une classe dans l'école Aliénor d'aquitaine. Une autre classe a été fermée à la rentrée 2023 dans l'école Yves Ulysse.

Un fort développement des services privés (commerces, services aux personnes) accompagne l'accroissement de la population. Ces structures ont été positionnées aux abords de la RD 810 dans un effort de modernisation et d'embellissement.

Carte scolaire



Le périmètre des affectations évolue chaque année afin d'adapter l'offre éducative aux besoins mouvants du territoire et des familles.

La carte scolaire est mise à jour par le service scolarité de la collectivité. Les arbitrages font l'objet d'une réunion entre les services de l'éducation nationale et la collectivité.

L'espace de recrutement du collège est partagé avec la commune de Ondres situé hors du territoire de l'intercommunalité Macs et rattaché au territoire du Seignanx.

Ressources humaines et organisation des services éducation

La Commune de Labenne a depuis de nombreuses années une politique volontariste forte d'accueil des enfants et des jeunes. Les différents services d'accueils se sont étoffés au rythme de l'évolution démographique.

Le nombre d'agents en lien avec le domaine de l'éducation représente le plus important service de la collectivité avec 70 agents intervenants sur les différents temps et tranches d'âge.

Services	Petite Enfance De - 9 mois à 6 ans	Enfance De 3 à 12 ans	Jeunesse De 11 à 18 ans	Restauration De 3 à 12 ans	Atsems
Nombre d'agents	21	16	1.5	21	8

La politique éducative de la commune de Labenne se développe de manière transversale sur les champs, scolaire, sportif, culturel, du social, des loisirs, de la citoyenneté, de l'environnement.

La mise en œuvre de cette politique se fait au travers des services petite enfance, enfance, jeunesse, restauration scolaire, les Atsems, le soutien matériel et financier aux associations.

Chaque service est managé par un directeur en lien direct avec le Directeur Général des Services de la collectivité Mr Couture Lionel et l' élu en charge du secteur concerné.

La coordination fonctionnelle est assurée par Mr Bastide, ce poste était soutenu dans le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caf des Landes. Cette mission a évolué en 2021 vers deux postes de chargé de coopération, 0.7 équivalent temps plein dans le cadre la Convention Territoriale Globale signé par la CdC Macs. Les 0.7 ETP sont répartis entre Mme Barthelemy 0.2 ETP sur la petite enfance et Mr Bastide 0.5 ETP sur l'enfance et la jeunesse.

Tableau des effectifs scolaires niveau primaire par établissement rentrée 2024/2025

ECOLE ALIENOR D'AQUITAINE		
PS	:	28
PS/MS	:	25
MS	:	26
MS/GS	:	26
GS	:	24
GS	:	24
153 ELEVES		

ECOLE OCEANE		
PS/MS	:	24
MS/GS	:	27
CP	:	19
CE1	:	21
CE2	:	23
CE2/CM1	:	23
CM1/CM2	:	23
160 ELEVES		

ECOLE YVES ULYSSE		
CP	:	23
CP	:	23
CP/CE2	:	21
CE1	:	23
CE1	:	22
CE1/CE2	:	22
CE2	:	21
CM1	:	24
CM1	:	25
CM1/CM2	:	24
CM2	:	26
CM2	:	26
280 ELEVES		

Le Collège Gisèle Halimi accueille 632 élèves dont 357 Labennais.

Nombre d'établissements d'enseignement scolaires

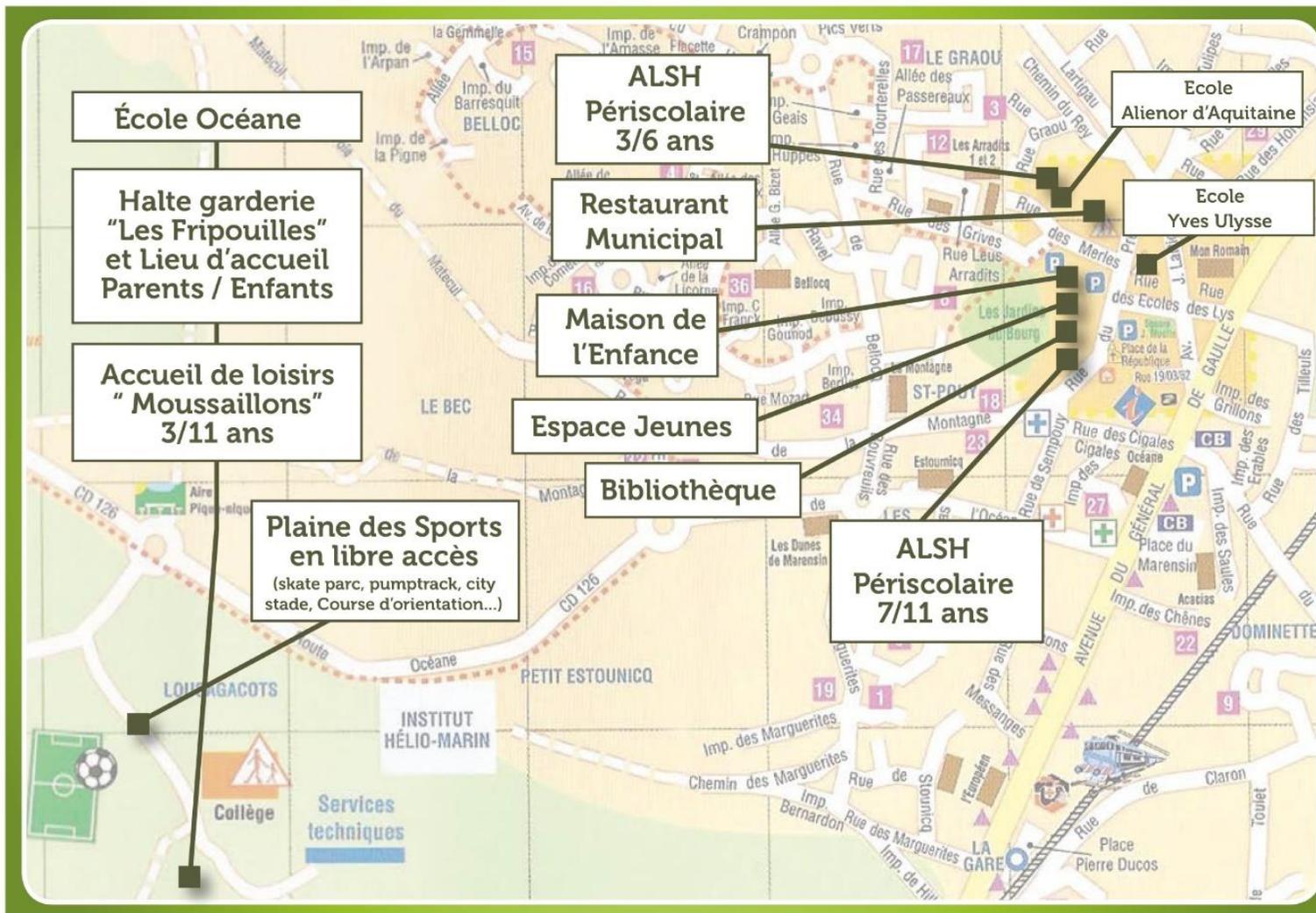
Etablissements publics	
Écoles maternelles	1 Aliénor d'Aquitaine 6 classes
Écoles élémentaires	1 Yves Ulysse 12 classes
Ecoles primaire	1 Océane 7 classes
Établissements secondaires	1 Collège Gisele Halimi

Structures périscolaires et extrascolaires existantes du territoire en 2025

LAEP	1 structure
EAEJ	2 Structures agrément 52 places
Accueil de Loisirs Extrascolaire	2 accueils
Accueil de loisirs Périscolaire	3 accueils
Accueil de Loisirs Espace jeunes	1 accueil
Bibliothèque / Ludothèque / Médiathèque	1 Structure

Tissu associatif (cf liste des associations en Annexe)

Nombre d'associations	69
Intervenants sportifs sous divers statuts	23
Intervenants culturels sous divers statuts	15
Intervenants éducatifs et de loisirs sous divers statuts	12



Evaluation du projet 2021-2024

Eclairages et capitalisations issues de l'évaluation

Certains objectifs n'ont pas été atteints dû à des circonstances extérieures au projet, par exemple les difficultés de recrutement services civiques pour mettre en place les ateliers sur le temps méridien.

L'axe 4 (création d'écoles de cycles) n'a pas été réalisé à cause d'une opposition de certains acteurs et la difficulté de mise en œuvre. Cet axe est abandonné dans le nouveau projet.

À travers cette évaluation, la commune de Labenne réaffirme sa volonté d'inscrire l'éducation au cœur de son action publique et de construire, aux côtés de tous les acteurs concernés, un cadre bienveillant, inclusif et cohérent pour accompagner les enfants tout au long de leur parcours.

Cette évaluation est le résultat d'une triple analyse :

- Par les services d'accueils
- Par les familles et les jeunes via des questionnaires
- Les forces et faiblesses du territoire en matière d'éducation

Evaluation par les services d'accueil de l'enfant de 0 à 18 ans

Durant les trois dernières années les services d'accueils de l'enfance ont mis en œuvre des actions en lien direct avec les objectifs du Pedt.

La structuration des services reste à améliorer au travers de :

- Réunions régulières de concertation interservices petite enfance/enfance/jeunesse pour :
 - La continuité dans la prise en charge éducative des enfants y compris ceux en situation de particularité ou de handicap
 - Mutualisation des connaissances
 - Formations interservices pour davantage de cohérence et cohésion éducative (uniformiser les prises en charge lorsque l'enfant et sa famille en ont besoin)
 - Réunion rentrée scolaire
 - Mutualisation des compétences techniques et partenariat
 - Retravailler tous les projets passerelles -crèches/écoles/ALSH/RPE/restaurant municipal/bibliothèque-ludothèque (conventions obsolètes)
- Revoir le fonctionnement du « Guichet unique » en le développant.
- Créer une fiche de poste coordonnateur.

Synthèse évaluation par les services

Thème	Points clés	Observations / Perspectives
Objectifs éducatifs	Épanouissement, autonomie, inclusion, culture, écocitoyenneté	Alignement avec les orientations nationales
Progression pédagogique	Adaptée selon l'âge : éveil → autonomie → engagement	Cohérence et continuité éducative assurées
Formation des équipes	Formations diversifiées (CNFPT, PRI, VAE...), mutualisation	Poursuivre le développement et la formalisation
Concertation enseignants	Passerelles, projets partagés, suivi éducatif	Bon lien avec écoles, à renforcer au collège
Partenariats	Structures culturelles, PMI, associations, services spécialisés	Richesse des partenariats, besoin de formalisation
Relation avec les familles	Cafés parents, réunions, accompagnement individualisé	Coéducation active, à consolider
Inclusion enfants à défis	Accueil individualisé, outils visuels, coordination pluridisciplinaire	Dispositif de qualité, à structurer durablement
Points forts	Réponse adaptée, équipe mobilisée, dynamisme éducatif	Pédagogie pertinente et inclusive
Axes d'amélioration	Formalisation partenariats, accompagnement scolaire CLAS réalisation sur prochain mandat, pilotage renforcé	Marges de progression identifiées et opérationnelles

Evaluation complète en Annexe

Synthèse des questionnaires

Axes d'Amélioration Transversaux

Communication

- Valoriser et expliquer le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).
- Mieux diffuser les informations sur les services et structures.

Offre de services

- Renforcer l'offre de loisirs : activités extrascolaires, culture, sport.
- Développer des espaces adaptés (jeunes enfants, adolescents).

Inclusion

- Former les professionnels à l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques.
- Favoriser les échanges interservices.

Développement durable

- Visibiliser les actions existantes.
- Créer des projets participatifs impliquant jeunes et familles.

Détail des questionnaires en Annexes

Grille d'évaluation des axes 2021-2024 en Annexes

Forces et faiblesse du territoire dans le champ éducatif

Forces	Faiblesses
Accueil de la Petite Enfance	
<ul style="list-style-type: none"> - Deux structures d'accueil modernes gérées par des équipes professionnelles - RPE Communautaire - LAEP - Nombre d'assistantes maternelles - Accueil personnalisé d'enfants à défis sur deux structures -6 ans - Passerelle écoles - Répit Parental - Activités variés - Richesse du Projet éducatif Rapport à la nature 	<ul style="list-style-type: none"> - Délais d'attente pour l'accueil en crèche malgré 52 places, la liste d'attente est importante - Aménagement des espaces extérieurs et intérieurs - Généralisation de l'accueil d'enfants en situation de vulnérabilité ou handicap - Mutualisation des formations et informations - Coordination avec les associations Labennaises - Projet éducatif commun entre structures
Accueil de l'Enfance/Jeunesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque/Bibliothèque/Ludothèque en projet d'évolution dans de nouveaux locaux en 2026 - Position centrale des structures éducatives au bourg espace sécurisé pour les déplacements - Plaine sportive moderne et complète autour du collège et école océane, équipements sportifs en libre accès (Terrains Synthétique, Skate parc, Pumptrack, Course d'orientation). Projet de complexe sportif couvert et d'extensions. - Conseil Municipal des Jeunes et conseils des enfants dans deux établissements - Dynamique communautaire réseau de structures d'accueil de mineurs et projets communautaires - Pôle enfance jeunesse/Guichet unique pour les familles - Accueil inclusif périscolaire - Equipes bienveillantes et stables - Coordination entre associations sportives, le scolaire et le périscolaire - Projets intergénérationnels - Prêts de documents à la bibliothèque - association La Benne à jeux 	<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque ludothèque à faible capacité - Carte scolaire mouvante - Projet pédagogique et activités en complément du temps méridien. - Locaux sportifs associatifs insuffisants - Activités et Projets périscolaires difficilement réalisables par l'effectif accueilli quotidiennement - Faible niveau de partage de projets entre acteurs école/ALSH. - Manque de concertation entre les trois écoles - Guichet unique à développer - Manque d'accompagnateurs des enfants porteurs de handicap - Aide aux devoirs le soir - Fermeture au mois d'Aout - Système de réservation stressant pour les familles - pas de CLAS - Locaux des 3-6 ans au bourg - Offre en direction de la jeunesse faible, service à renforcer. - Partenariat avec les familles (café parents)

<ul style="list-style-type: none"> - Passerelle école océane/collège - Une ATSEM par classe 	<ul style="list-style-type: none"> - Lien dynamique entre acteurs et porteur de sens - Ecole Océane manque de lien avec les associations
Offre de Loisirs éducatifs	
<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et modernité des infrastructures sportives - Quantité et qualité de l'offre associative locale de loisirs éducatifs/sportifs - Pole Artistique 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination et structuration de la dynamique associative locale - Conventonnement avec les associations partenaires du Pedt - Collaboration entre les différentes structures d'accueil

2- Périmètre, objectifs et axes opérationnels du PEDT

Périmètre

La commune de Labenne entend poursuivre le développement d'un Pedt sur le périmètre global de ses services petite enfance, enfance et jeunesse de 0 à 25 ans.

La valeur ajoutée du projet se concrétisera par la mobilisation des ressources du territoire ciblant la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différents projets proposés par les acteurs, durant les temps périscolaires, extrascolaires et celui des familles.

Partenariats et contractualisations :

- La CAF des Landes (CTG, PSO, Aide aux vacances)
- La CdC Macs
- Les familles

- Les services du Conseil Départemental des Landes (PMI, Prévention Spécialisé, Mission Locale, Aide aux vacances, Médiathèque Départementale, transports scolaires)
- Les services de l'état (Accueils Collectifs de Mineurs, Landes imagination)
- La Région Nouvelle Aquitaine (Destinaction)
- Le CCAS
- Office de Tourisme

Accueil du jeune enfant (0-6 ans)

Les solutions de garde et d'accueil des jeunes enfants sont multiples à Labenne mais restent sous tension numérique :

- Deux structures d'accueil collectif gérés par la collectivité (service petite enfance), conventionnées avec la CAF des Landes
- Un LAEP
- 23 assistantes maternelles sur la commune
- Un Relais Petite Enfance géré par la CdC Macs dans des locaux municipaux
- Temps de répit parental « Bulle d'oxygène »

Organisation du temps de l'enfant (3-12 ans) en période scolaire (36 semaines)

Après quatre années de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires 2013-2017, la communauté éducative au travers des conseils d'écoles a sollicité le retour à la semaine de quatre jours rendu possible par le décret du 29 Juin 2017.

Le consensus trouvé entre la commune de Labenne, les conseils d'école et les services de l'académie se traduit par un retour à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours.

Ce régime dérogatoire fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation de la part des services de l'éducation nationale ainsi que des services d'accueil périscolaire et des familles.

Afin d'accompagner cette réorganisation, la municipalité de Labenne entend poursuivre la mise en œuvre des ressources nécessaires au **développement du cahier des charges du plan mercredi précisé dans le décret du 25 juillet 2018.**

Organisation du temps scolaire depuis Septembre 2023

	Lundi/Mardi	Mercredi	Jeudi/Vendredi
7h30-8h30	Temps périscolaire	7h30 - 9h30 - Péricentre Temps d'Accueil et d'Activités Périscolaires 16h30 - 18h30 - Péricentre	Temps périscolaire
8h30-11h30	Temps scolaire		Temps scolaire
11h30-13h30	Pause méridienne		Pause méridienne
13h30-16h30	Temps scolaire		Temps scolaire
16h30-18h30	Temps périscolaire		Temps périscolaire

Plan Mercredi

Nous envisageons le mercredi comme une mise en œuvre opérationnelle des axes de notre Pedt en direction des enfants du niveau primaire et secondaire du territoire.

Notre organisation vise la complémentarité au travers d'une « discontinuité éducative* » entre le temps scolaire et celui des familles.

*Annexes Philippe Mérieux

L'organisation du temps scolaire sur quatre jours est une opportunité de poursuivre les actions mises en place depuis 2013 et antérieurement. Notre intention est portée par la volonté d'améliorer ces actions tout en veillant à consolider les acquis en matière de coéducation et de réussite éducative.

Le projet d'accueil du mercredi intègre les axes du Pedt (mise en synergie des différents rythmes et temps de vie des enfants, réussite éducative, faciliter la vie des familles grâce à la qualité de service et la communication).

La journée du mercredi est organisée sous le régime du Temps Périscolaire et déclarée en accueil collectif de mineurs sur deux sites :

Pitchouns 3-6 ans		Loustics 6-11 ans	
Sécurité affective	Créer un climat rassurant, rituels stables	Affirmation de soi	Activités valorisantes, expression de soi
Socialisation	Jeux coopératifs, apprendre à vivre ensemble	Coopération et règles sociales	Jeux collectifs avec règles simples
Motricité globale et fine	Parcours moteurs, activités manuelles simples	Autonomie croissante	Responsabilités dans les activités (mettre la table, gérer du matériel)
Langage oral	Chansons, histoires, jeux de rôle	Curiosité intellectuelle	Ateliers découvertes (nature, science, bricolage)
Imagination et jeu libre	Ateliers sensoriels, jeux symboliques	Motricité et coordination	Sports ludiques, danse, jeux d'extérieur

Cette organisation affranchie de la carte scolaire permet un brassage social des enfants des trois écoles de la ville.

Le règlement intérieur des accueils est en cohérence avec celui des l'écoles.

Les équipes pédagogiques du mercredi sont les mêmes que celles du périscolaire matin/soir et de la pause méridienne.

Un accueil transitoire permettant aux enfants d'aller en club sportif et de revenir ou la récupération des enfants par les éducateurs sportifs à l'accueil périscolaire sont mis en place.

Les activités proposées aux enfants viennent en complémentarité et cohérence avec le temps scolaire. Certains projets se déclinent ainsi sur ces deux temps (Exemple projet plastique ou projet cachette). Un jardin partagé au sein d'une école est entretenu également par les enfants les mercredis et vacances scolaires.

Le projet d'animation vient soutenir des projets de classes ou d'école :

- Fabrication de décors
- Répétition de chorégraphies

L'équipe pédagogique en charge des mercredis tisse des partenariats avec les acteurs de la vie locale ce qui permet l'organisation de sorties tout au long de l'année :

- Découverte et pratique d'activité avec des associations Labennaises (jeux de société, pelote...)
- Réserve naturelle du Marais d'Orx
- Zoo
- Projet intergénérationnel avec l'IHM
- Participation aux projets impulsés par le service enfance de la CdC Macs

Les parents sont également impliqués au long de l'année sur certaines actions comme la fête des mômes, le jardin partagé, soirée de rentrée, café des parents première inscription

Les tarifs de l'accueil sont modulés en fonction du quotient familial des familles.

Afin d'aller plus loin dans la complémentarité éducative il serait intéressant d'organiser un partage des projets d'écoles et des projets pédagogiques du mercredi et des vacances.

Une co-construction de ces projets serait optimale et s'inscrirait pleinement dans notre Pedt.

Temps d'Accueil du matin et du soir

Ce temps d'accueil est flexible, il permet une arrivée et un départ échelonné des enfants vers les activités de clubs sportifs, culturels, confessionnels à la demande des familles. Il est organisé sur les mêmes bases de ressources que le temps d'activités périscolaires. L'ensemble des Temps d'Accueil et d'Activité Périscolaires de la semaine sont déclarés et organisés en accueils collectifs de mineurs.

Temps d'Activités Périscolaires

Durant ces temps, l'équipe pédagogique met en place des projets d'activités adaptés aux groupes accueillis. Ces projets peuvent être construits, en interne, faire le lien avec les projets développés en temps scolaire, s'appuyer sur le tissu associatif local ou même des actions inter communales. (cf projet pédagogique en annexe).

Des associations locales proposent également des activités de clubs sportifs, culturels et d'éducation à l'environnement durant ces temps.

Les familles ont le choix dans la construction des temps périscolaires entre plusieurs modes d'accueil qualitatifs.

Pause méridienne

Les repas servis au restaurant municipal, pour les écoles maternelle et élémentaire, sont préparés au Pôle Culinaire Communautaire situé à Seignosse. Les inscriptions et factures du restaurant municipal sont directement gérées par les services de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud. La tarification des repas est modulée en fonction des QF des familles. L'encadrement et l'organisation des repas est assuré par du personnel municipal du service restauration.

Cet accueil n'est pas déclaré comme un accueil collectif de mineurs.

La rentrée scolaire de septembre 2021 a vu un allongement de la pause méridienne à 2h afin de pouvoir utiliser ce temps pour la réalisation des Activités Pédagogiques Complémentaires par les équipes enseignantes.

Temps Extrascolaire

Organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (3-12 ans) en temps vacances (12 semaines)

(Fermeture 2 semaines en Aout et 2 semaines à Noel)

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi
7h30-18h30
Temps d'Accueil et d'Activités Extrascolaires

Les familles ont le choix de construire les temps extrascolaires sous différents modes :

- Accueils Collectifs de Mineurs organisés par la Collectivité (cf projet pédagogique en annexe)
- Accueils en clubs sportifs, culturels ou confessionnels
- Centres de vacances (soutien de 50€/enfant de la collectivité)

Accueil des Adolescents

Dès leur passage en 6ème les enfants peuvent fréquenter le service jeunesse. Un accueil collectif de mineurs propose des activités et séjours tout au long de l'année. Les tarifs varient en fonction de l'activité et du quotient familial.

Le projet pédagogique d'accueil des jeunes met en avant l'autonomie, l'élargissement de l'espace de vie ainsi que l'engagement sur des projets à temporalités variables.

La passerelle entre l'accueil 3-12 ans et l'espace jeunes se déroule durant l'été précédent l'entrée en sixième.

Le travail en réseau avec le service enfance et jeunesse de la CdC Macs, permet la participation à des projets ainsi qu'à des parcours éducatifs.

La création d'une nouvelle structure d'accueil à proximité du collège, va permettre le développement de l'accueil des adolescents et une amélioration de l'offre de services (information jeunesse, accueil périscolaire 16h-18h...)

Tarifs modulés

La modulation en fonction du quotient familial assure une équité tout en garantissant un accès de tous aux services. La grille tarifaire de l'ensemble des services est disponible en annexe.

Conseil Municipal de jeunes et Conseil d'enfants

Un Conseil Municipal des Jeunes fonctionne depuis de nombreuses années. Le renouvellement des 27 membres du CM1 à la 3 -ème se fait tous les deux ans. Le mandat en cours va de septembre 2024 à Aout 2026.

Des conseils d'enfants ont été mis en place depuis deux ans dans deux écoles. Ces structures de participation sont des lieux de concertation, d'action et d'apprentissage de la vie démocratique permettant le lien et l'action directe des enfants sur leur cadre de vie.

Axes et Objectifs

Les objectifs et actions de notre projet sont le fruit du travail en comité de pilotage des représentants de la communauté éducative.

Nous avons intégré les objectifs de la Convention Territoriale Globale de la CdC Macs aux axes du projet afin d'articuler les deux dispositifs et inscrire le projet dans le territoire intercommunal.

Une priorisation des actions se fera au fil du temps avec la création des fiches actions.

CTG - Assurer un accès harmonisé aux services,
 - Prendre en compte les « besoins particuliers »

Axe 1 - Lutter contre les différences sociales et favoriser l'éducation vers l'inclusion

Objectif	Actions et Moyens
Harmoniser Collaborer Mutualiser	1. Harmoniser les accès aux informations et aux formations d'inclusion 2. Renforcer la communication sur le PEDT
Objectif	Actions et Moyens
Créer un CLAS	1. Montage et élaboration du projet 2. Etude de faisabilité 3. Financement du projet
Objectif	Actions et Moyens
Créer / réorganiser un coup de pouce (aide aux devoirs)	1. Montage du projet 2. Planning adapté aux besoins des enfants à accompagner 3. Recrutement de personnel formé ou d'enseignants bénévoles

CTG - Prendre en compte les « besoins particuliers »
 - Investir dans la prévention avec une attention particulière aux familles vulnérables

Axe 2 - Admettre et favoriser les enfants porteurs de handicap

Objectif	Actions et Moyens
Définir les parcours d'accueil	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariat famille – institutions ... 2. Définir une culture commune et un cadre commun à toutes les structures dont les associations 3. Réaliser un suivi régulier et réajuster
Se donner les moyens en compétences, et moyens humains, matériels...	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les besoins 2. Former 3. Appel à projet : financement 4. Recruter, acquérir
Former les acteurs éducatifs et associatifs en commun	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place un programme de formation commun élaboré selon les besoins qui auront été identifiés et partagés
Créer un évènement dédié à ce sujet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Journée pour tous 2. Jardin thérapeutique

CTG - Favoriser l'engagement citoyen et le pouvoir d'agir des familles

Axe 3 - Encourager l'approche du développement durable et l'appropriation du patrimoine naturel

Objectif	Actions et Moyens
Renforcer et diversifier les équipements en libre accès vecteurs de richesse sociale et d'éducation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre la création d'espaces en libre accès permettant les apprentissages physiques et sociaux 2. Projets avec d'autres jeunes du territoire 3. Flécher les convergences sociales sur ces lieux par des équipements de convivialité (table, point d'eau, toilettes) L'environnement naturel du territoire vecteur d'éducation, projet nature (Ekolondoï)
Objectif	Actions et Moyens
Label E3D	<ul style="list-style-type: none"> – Accompagner et partager les actions de ce label
Objectif	Actions et Moyens
Trier et mieux consommer	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travail sur le zéro déchet pour les gouters 2. Approvisionnement auprès de producteurs locaux
Objectif	Actions et moyens
Créer une Aire Terrestre Educative	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etude de faisabilité 2. Elargir à tous les publics

CTG - Favoriser l'engagement citoyen et le pouvoir d'agir des familles

Axe 4 - Permettre aux jeunes d'accéder à la citoyenneté

Axe 4 - Permettre aux jeunes d'accéder à la citoyenneté	
Objectif	Actions et Moyens
Continuer le CMEJ	<ul style="list-style-type: none"> – Rendre visible leurs actions via des canaux de communication
Objectif	Actions et Moyens
Evaluer et calibrer l'offre de Loisirs éducatif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création d'un nouvel Espace jeunes à proximité du collège 2. Enquête d'usage et de pratiques des 11-17 ans
Objectif	Actions et Moyens
Former les enfants aux premiers secours et prévention santé physique et mentale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initiation et formation 2. Activités pour acquérir des compétences psychosociales 3. Prévention, information, alimentation, activités physiques, addictions
Objectif	Actions et Moyens
Développer l'information Jeunesse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actions d'information et prévention au collège (recherche de stages, job d'été, permis, formation...) 2. Développement de créneaux d'accueils dédiés au sein de l'espace jeunes 3. Utilisation de la Boussole des jeunes
Objectif	Actions et Moyens
Définir les parcours d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> – Accompagner la recherche de missions d'engagement citoyen – Budget participatif Labennais enveloppe de 20 000€ pour les projets jeunesse

CTG - Assurer un accès harmonisé aux services
 - Favoriser l'engagement citoyen et le pouvoir d'agir des familles

Axe 5 - Être acteur de son temps libre et accéder aux loisirs développés sur la commune

Axe 5 - Être acteur de son temps libre et accéder aux loisirs développés sur la commune	
Objectif	Actions et Moyens
Se réaliser	- Participer aux événements locaux comme l'organisation du banana festival
Objectif	Actions et Moyens
Avoir accès au sport, loisirs	- Lien et information sur les associations, mais aussi en individuel, avec les équipements existants
Objectif	Actions et Moyens
Réfléchir, prendre part à la vie citoyenne	- Intégrer le CMJ, participer aux commémorations, nettoyage des plages, chantiers citoyens, communiquer sur ces événements

CTG - Assurer un accès harmonisé aux services
 - Promouvoir des services de qualité

Axe 6 - Encourager l'accès à la culture avec le Pôle d'Arts Plastiques , le PARCC

Objectif	Actions et Moyens
<p>Se cultiver et faire développer la créativité</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bibliothèque, PARCC accessible à partir de la petite enfance 2. Théâtre, éloquence et prise de parole 3. Jeux et lecture sur place, gratuits
Objectif	Actions et Moyens
<p>Accéder Faire découvrir Manipuler</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Donner l'accès aux écoles et à la petite enfance pour développer les projets culturels 2. Communiquer sur les évènements
Objectif	Actions et Moyens
<p>Collaborer</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Passerelle / partenariat avec ludo-médiathèque 2. Participation à la journée des jeux chaque année, avec la création de jeu de piste artistique

L'évaluation de chacun des axes se fera à partir des fiches actions qui seront construites au fil du temps.

Des critères et indicateurs serviront de base à l'évaluation, tout comme les échanges qui auront lieu dans les instances de gouvernance du Pedt.

3 - Gouvernance du Pedt

Le choix du périmètre, de la petite enfance aux jeunes adultes entraîne une variété d'intervenants ne siégeant pas d'office au comité de pilotage mais pouvant participer à des groupes techniques.

La gouvernance et le suivi du projet passe par plusieurs instances :

- **Le comité de Pilotage**
- **Les conseils d'écoles**
- **Les groupes techniques**
- **Coordination du projet**

Le comité de Pilotage

Composition du comité de Pilotage :

- Maire ou son adjoint en charge de l'éducation
- Les membres de la commission municipale en charge de l'éducation

- Les services de l'Inspection d'Académie de circonscription et de la DDCSPP
- La Caisse d'Allocation Familiale des Landes
- Les directeurs d'établissements scolaires
- Les représentants des parents d'élèves
- Des volontaires associatif en lien avec l'enfance et la jeunesse
- Les responsables pédagogiques des structures d'accueil municipales
- Un représentant du Service Éducation Sport Culture de la CC Macs
- Le coordinateur local du Pedt

Rôles et fonctions du comité de pilotage

Le comité se réunit une à deux fois par an sur convocation du Maire.

Cet espace d'information, de valorisation et d'évaluation des actions mises en œuvre permet à chaque acteur de connaître l'évolution des axes et le suivi de la réalisation des objectifs ciblés.

Il peut impulser, valider les recadrages nécessaires apparus durant l'année.

Les Conseils d'écoles

Les conseils d'écoles, instances locales existantes réunissent la communauté éducative de manière régulière (chaque trimestre) constituent des espaces pertinents d'évaluation et de concertation du Pedt. Ils évitent également la multiplication des temps de réunion.

La participation des services péri et extrascolaires à ces réunions permet de tisser les liens entre enseignants, familles, équipes.

Il revient aux directeurs d'écoles via l'inspecteur de circonscription de valider l'inclusion des responsables pédagogiques ainsi que le coordinateur à ces conseils.

Les groupes techniques

Ils sont composés de membres issus du comité de pilotage du Pedt et de personnes invitées pour leur expertise sur un thème précis. L'existence des groupes techniques est limitée dans le temps et permet d'alimenter les réflexions, les choix du comité de pilotage et le développement des actions.

Exemples de groupes techniques :

- Accueil inclusif
- Formalisation des temps et des lieux passerelles
- Etude sur les besoins de la jeunesse

Coordination du projet

La fonction de coordination est assurée par Mr Bastide Sylvain, responsable du service jeunesse. Le coordinateur n'a pas de position hiérarchique au sein des services petite enfance, enfance. Il impulse et assure le suivi des objectifs en lien avec le DGS, l' élu référent, les responsables de chaque service, les partenaires.

Conseils d'enfants

Le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les conseils d'enfants des deux écoles, au-delà de leurs fonctions d'apprentissage de la vie démocratique, sont les lieux pertinents de concertation et d'observation des axes choisis.

Schéma de développement prévisionnel

2025	2026	2027	2028
<p>2 comités de pilotages Avril/Mai 2025 Ecriture</p>	<p>2 Groupes de travail Mise en œuvre des actions</p>	<p>2 Comités techniques Suivi et mise en œuvre actions</p>	<p>2 Comité Techniques Evaluation écriture</p>
<p>2 Comité techniques Rédaction des fiches actions Automne 2025</p>	<p>1 Comité de pilotage Priorisation des actions et évaluation</p>	<p>1 comité de pilotage Evaluation et diagnostic</p>	<p>1 Comité de Pilotage Validation nouveau projet</p>

Suivi et Evaluation

Comme évoqué précédemment le suivi du projet est assuré par les différentes instances dans leurs rôles et fonctions respectives. La temporalité des trois années scolaires à venir 2025-2028 déterminera la priorisation de mise en œuvre des objectifs/actions.

L'évaluation du projet se fera sur les indicateurs précisés pour chaque objectif au regard de l'évolution et de la construction des actions définies par le comité de pilotage ou les groupes de travail.

Fait à Labenne le 20 Mai 2025

La maire

CHESSOUX Stéphanie